



Ordonnance de télécom CRTC 2018-373

Version PDF

Ottawa, le 25 septembre 2018

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel	AMT 1027 Tarif général – Introduction du service de passerelle Internet LNPA sans fil amélioré	10 septembre 2018	28 septembre 2018
SaskTel	AMT 352 Tarif général – Modifications au service de réacheminement d'appel en situation d'urgence	11 septembre 2018	27 septembre 2018

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général